

CITRA 1954 – 2011

Ou un bref rappel

(Texte préparé et lu par Didier Grange lors de l'Assemblée générale du Conseil International des Archives, tenue à Tolède le 28 octobre 2011, suite à la décision des membres de l'Assemblée générale de remplacer la CITRA par une nouvelle forme de conférence)

L'Assemblée générale du Conseil International des Archives vient d'accepter de suivre les recommandations qui lui ont été faites. Ainsi, selon sa volonté, la CITRA disparaît au profit de la Conférence annuelle du Conseil International des Archives, conférence dont la première édition se tiendra en 2013.

Une page importante de l'histoire du Conseil International des Archives se tourne donc aujourd'hui. Nous en sommes à la fois les acteurs et les témoins.

Dans ces circonstances particulières, le Président du Conseil International des Archives m'a demandé de vous faire part, sous forme d'un bref rappel, de certains éléments importants en relation avec la CITRA et son histoire.

Il est vrai que l'occasion spéciale qui nous réunit aujourd'hui s'y prête tout particulièrement.

Pendant près de soixante ans, la Conférence Internationale de la Table Ronde des Archives, plus connue sous le nom de « CITRA », a constitué le rendez-vous annuel du Conseil International des Archives et de ses membres.

Quarante-trois rendez-vous exactement entre 1954 et 2011.

La CITRA a permis aux générations successives d'archivistes nationaux de se rencontrer ; elle a aussi été le cadre dans lequel se déroulait l'Assemblée Générale annuelle du Conseil International des Archives, et au fil des ans d'autres réunions des organismes de l'ICA et de sa gouvernance.

Elle a été sans conteste, tout à la fois, un moment d'échanges et de travail, une vitrine promotionnelle pour notre organisation, un creuset pour de nouveaux projets et de nouvelles collaborations, la base d'un solide réseau et d'amitiés ainsi qu'une source d'inspiration – rappelons par exemple que l'idée de Déclaration Universelle des Archives est née à la CITRA tenue à Québec en 2007.

On l'a un peu oublié : la CITRA a vu le jour au début des années cinquante grâce à la vision de Charles Braibant, alors Directeur des Archives de France et Président du Conseil International des Archives.

Charles Braibant considérait que l'intervalle entre les congrès mondiaux de la toute jeune organisation, l'ICA, était trop grand. Il souhaitait offrir aux Directrices et Directeurs des Archives nationales une plateforme d'échange plus rapprochée dans le temps, leur permettant ainsi de partager leurs préoccupations, de travailler ensemble et de trouver des solutions communes à leurs problèmes du moment, en privilégiant une forme de continuité et de convivialité.

Aussi, il créa la CITRA et il reçut la première édition, à Paris, en 1954, soit six ans après la création du Conseil International des Archives et quatre ans après le premier congrès international.

Lors des premières éditions de la CITRA, le nombre de participants était limité. La CITRA était fréquentée presque exclusivement par les Directrices et Directeurs des archives nationales, ceci non seulement par choix, mais aussi par ce que les temps étaient tout simplement différents. Voyager n'était pas aussi simple qu'aujourd'hui, l'idée de coopérer était encore fragile, le monde ressemblait peu à celui que nous connaissons.

Les participants tenaient facilement autour d'une table ronde. Ils étaient une poignée.

Certes, avec le temps, même si le terme « Table ronde » est demeuré, l'événement a pris de l'ampleur et il est devenu de plus en plus difficile de faire tenir les participants autour d'une table, quelle que soit sa taille du reste.

Cette édition de la CITRA à Tolède rassemble près de 400 archivistes. Et, il y a longtemps que l'on a dépassé la centaine de participants.

Au cours de ses 43 éditions, la CITRA a permis d'aborder une multitude de sujets.

Qui se souvient encore des thèmes des premières CITRA ?

1954 : Paris, Les archives et l'enseignement

1955 : Namur, Les archives en formation

1957 : Zagreb, La place des archives et des archivistes dans l'Etat

Dans les décennies qui ont suivi, nombreux ont été les sujets qui ont été traités. Relevons par exemple : Les archives au service de la recherche historique (1959), Le concept d'archives et les frontières de l'archivistique (1962), Archives et informatique (1971), Le financement des Archives (1991), L'accès aux archives : aspects légaux (1997).

Loin d'être exhaustive, cette liste est révélatrice des préoccupations des collègues qui nous ont précédé et montrent bien aussi la permanence de ces questions ; elles traversent le temps.

Rappelons aussi que la CITRA a évolué dans son concept même et son mode de préparation. A partir de 1997, les cycles thématiques ont prévalu. La période 1997-1999 a été consacrée à, accès à l'information ; celle de 2001 à 2003, aux relations entre les archivistes et la société et celle de 2005 à 2007, au partage de la mémoire et à la globalisation

Finalement, la volonté de rapprocher le plan stratégique de l'ICA, le programme professionnel et la CITRA a débouché sur le cycle que nous clôturons cette semaine, ici, à Tolède. Ce cycle a permis de passer en revue les questions de formation, des documents électroniques et de la conservation, trois thèmes directement liés aux choix des membres et à leurs priorités.

Rappelons aussi que la CITRA a beaucoup voyagé au cours du temps. Même si les premières éditions se sont tenues en Europe et que nous terminons sur trois tables rondes consécutives organisées dans des pays européens, durant ses cinq décennies d'existence, la CITRA a pris pied sur de nombreux pays et continents : citons pour mémoire les CITRA de Gosier, Jérusalem, Ottawa, Nairobi, Kuala Lumpur, Austin, Mexico, Washington, Abou Dhabi, Le Cap, Québec et finalement Curaçao, terre natale de la dernière Présidente de la CITRA, Nolda Römer-Kenepa.

Parmi toutes les retombées positives de la CITRA, mentionnons les publications. Je veux parler en particulier des Actes de la CITRA. Plusieurs milliers de pages de textes professionnels ont été publiés ; autant de contributions à l'archivistique internationale et à son développement. Les Actes de la CITRA ont été lus et relus par des générations de professionnels en quête d'information et de connaissance.

Faut-il souligner combien cette littérature a joué un rôle essentiel par rapport à la circulation des idées, à la formation, aux possibilités de comparaison, et comme sources d'inspiration.

Il convient aujourd'hui, dans cette phase de transition que nous entamons, d'exprimer notre reconnaissance et gratitude aux centaines de personnes, aux gouvernements, aux institutions, aux archivistes, au secrétariat du Conseil à Paris, aux élus du mouvement, aux volontaires qui ont rendu possible la réalisation de ces 43 éditions de la CITRA.

Nous achevons aujourd'hui une ère et nous entamons une nouvelle aventure. Il ne tient qu'à nous de maintenir le même état d'esprit positif, constructif, ouvert, solidaire et professionnel, état d'esprit qui a prévalu ces cinq décennies écoulées, contre vents et marées.

Je vous remercie pour votre attention.

Didier Grange
28 octobre 2011